



Teneur des débats lors du Conseil Municipal du 9 décembre 2024

Date de la convocation : 5 décembre 2024

Participant à la séance : Joseph LEHERICY, Charlie PETETOT, Stéphanie FAURE LAGORCE, Sylvain DESBOUDARD, Lionel JONCOUR, Gérard BROUDIC, Sandrine DURBIN

Ophélie BRACHET, excusée, a donné son pouvoir à Sandrine DURBIN
Fabien FLACON, excusé, a donné son pouvoir à Joseph LEHERICY
Alexandre MAUME est excusé.

1. Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu de fin janvier à mi-février 2025.

Le Maire explique qu'une délibération autorisant le Maire à nommer un coordonnateur communal et un agent recenseur doit être prise.

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire propose qu'une rémunération de 800 € dont 150 € de frais de carburant soit octroyée à l'agent recenseur sur la base d'un forfait.

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2. DETR

Le 1^{er} adjoint explique que des caniveaux et des trottoirs doivent être installés Carrefour du 8 mai et rue Martin Nadaud.

Il propose de monter un dossier de DETR pour financer ce projet estimé à 39 421,74 € hors taxe : la DETR couvrira 40 % de cette somme.

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3. Participation à l'école de Saint-Junien la Bregère.

Actuellement 12 élèves habitant Saint-Moreil sont scolarisés à l'école de Saint-Junien la Bregère.

Le Conseil Municipal de Saint-Junien la Bregère a fixé le montant relatif aux frais de fonctionnement de l'école à 349,94 € pour l'année scolaire 2024-2025.

Une convention doit donc être signée pour fixer les frais de participation de la commune au fonctionnement de l'école.

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

4. Adhésion de deux communes aux Monards

Deux communes, JABREILLES BORDES et SAINT-PARDOUX MORTEROLLES, souhaitent adhérer au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Monards.

Les Conseils Municipaux de chaque commune membre du syndicat doivent se prononcer sur les 2 adhésions sollicitées.

Le Conseil Municipal de Saint-Moreil après discussion procède au vote.

Pour l'adhésion : 9

Contre l'adhésion : 0

Abstention : 0

Questions et propositions diverses :

1. Courrier Monsieur Chalard

Locataire de terrains communaux M. Chalard demande l'enlèvement d'un andain de souches situé sur les parcelles N°805, 806 et 807.

Un devis a été réalisé par M. Chalard afin d'estimer le coût de terrassement.

La Mairie va solliciter une autre entreprise pour obtenir un devis d'enlèvement.

2. Droit de réponse d'habitants suite au mot du Maire

M. Le Maire a présenté aux membres du Conseil Municipal le courrier de droit de réponse écrit par des habitants.

3. ZAERN

Le dossier sera présenté aux Conseillers lors d'un prochain Conseil Municipal.

4. Prime des agents communaux

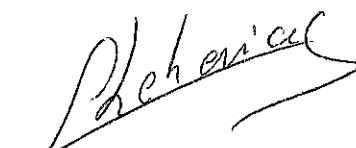
Une prime de 250 € est octroyée à chaque agent communal en cette fin d'année 2024.

La secrétaire de séance,



Sandrine DURBIN

Le Maire,



Joseph LEHERICY